

# DÉVOILER L'ARGENT DES SYNDICATS

LE 21 DÉCEMBRE 2011 SABINE BLANC

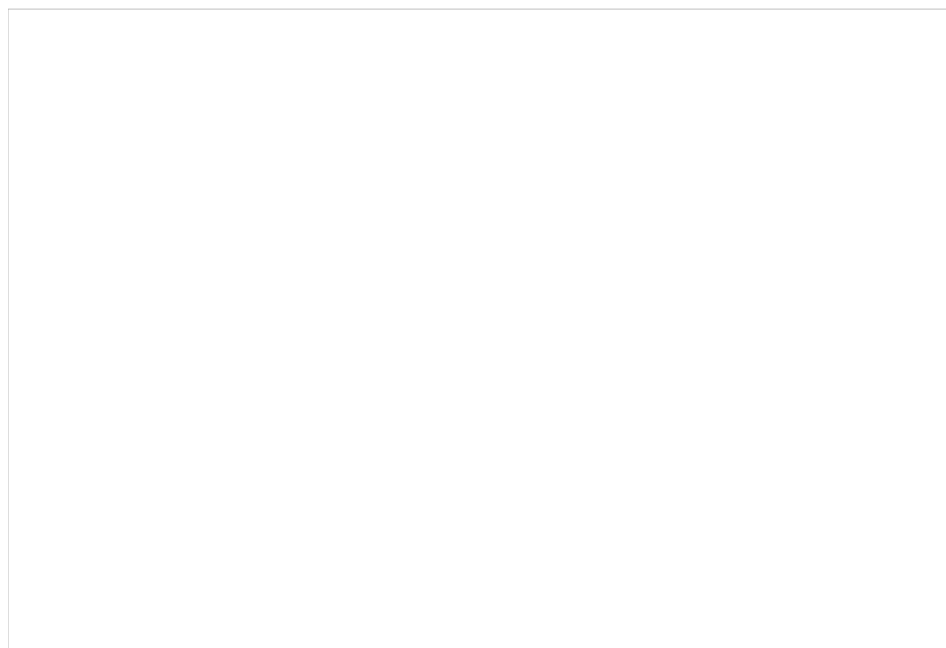
OWNI s'est procuré le compte-rendu d'une audition devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le financement des syndicats. Un témoignage plutôt accablant pour la CGT, mais jusque-là gardé secret, tout comme le rapport final sur le sujet.

Si toutes les auditions de la **Commission d'enquête sur les mécanismes du financement des organisations syndicales** sont du même acabit que celle obtenue par OWNI, on comprend que le rapport final de l'Assemblée nationale **ait été réduit au secret**. Dans un **courrier du 14 décembre dernier signé de Bernard Accoyer**, le président de l'Assemblée nationale a répondu à Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, qui demandait la publication du rapport : un secret absolu sera maintenu pendant vingt-cinq ans sur ce document et tous les éléments afférents, notamment les auditions et les pièces comptables recueillies.

Le 30 novembre dernier, cette commission composée de huit parlementaires et présidée par le député UMP Richard Mallié mettait fin à ses travaux en renonçant à publier son rapport d'enquête de près de 248 pages. Officiellement, lors des délibérations à huis clos, les députés s'étaient opposés entre eux sur les propositions formulées à la fin du document. Aucun autre motif n'expliquerait sa mise au secret.

Cependant, l'audition que nous avons recueillie et que nous publions en intégralité (au bas de cet article) montre, *a minima*, que les témoignages reçus par les parlementaires étaient de nature à provoquer quelques remous. Il s'agit en l'occurrence d'Hédy Sellami, un ancien journaliste de *La Vie ouvrière*, le plus que centenaire magazine de la CGT à destination des syndiqués<sup>1</sup>.

Entendu le 3 novembre 2011 au matin, l'ancien salarié porte de graves accusations contre son ancien employeur et la CGT en général. Embauché en 1992 et licencié en 2001 pour raisons économiques, il dénonce une véritable "mafia" en rapportant de multiples anecdotes financières susceptibles à elles seules, et si elles étaient confirmées, de donner lieu à des poursuites pénales.



Contacté par nos soins dans le cadre de cet article, la CGT, en la personne de Michel Doneddu, secrétaire confédéral, n'a pas souhaité répondre à nos questions au motif qu'elle voulait prendre connaissance de l'intégralité de ce témoignage avant de réagir. Il qualifie cette situation d'information asymétrique "de scandaleuse, antidémocratique et liberticide". Ajoutant : "on ne sait pas s'il s'agit de faux."

Hédy Sellami y parle d'abord et surtout des emplois fictifs doublés de versements d'argent

en liquide. Selon ses explications, il se serait agi de personnes employées à ne pas faire grand chose :



***Les emplois fictifs étaient pléthores. Le seul service juridique où j'étais affecté, comptait deux bénéficiaires de tels emplois : deux personnes détachées de la sécurité sociale, dont une femme qui continuait à percevoir son salaire d'origine, assorti d'une enveloppe que lui donnait La Vie ouvrière, pour un travail théorique, en réalité inaccompli. Mieux : un jour, elle a décidé de s'installer, avec son compagnon – qui était rémunéré dans les mêmes conditions – dans le [il cite une région française, NDLR]. Femme au foyer, elle n'en a pas moins continué de percevoir le même salaire de la sécurité sociale et la même enveloppe de La Vie ouvrière, qu'elle venait chercher tous les mois.***



Concernant en outre le montant des enveloppes d'argent liquide données mensuellement à ces deux personnes, Hedy Sellami avance le chiffre de 3 000 francs (458 euros) et 5 000 francs (763 euros). Au total, estime-t-il :



***En plus des 80 salariés déclarés, au moins 50 employés – soit plus de 50% des salariés déclarés – touchaient une enveloppe et bénéficiaient d'avantage divers, tels qu'une voiture de fonction.***



Plus loin, devant les députés, le script de son audition indique qu'il dénonce un mélange des genres dans les affaires immobilières entourant le fonctionnement du magazine :



***J'ai apporté, pour le mettre à votre disposition, le compte-rendu d'une réunion du comité d'entreprise de La Vie ouvrière. On y lit que le magazine payait un loyer annuel d'un demi-milliard d'anciens francs (763 000 euros NDLR) [...] et que le déménagement dans ses nouveaux locaux lui a été facturé 200 millions d'anciens francs, un montant délirant. J'ignore d'où provenait l'argent nécessaire pour payer tout cela – les ventes périssant, certainement pas du produit des publications.***



Quant aux ressources du syndicat, l'ancien salarié se fait plus critique. Selon lui, les seules adhésions ne peuvent pas assurer les revenus affichés :



***Les chiffres sont considérablement gonflés et bon nombre de prétendus syndiqués ont leur carte sans cotiser. [...] En d'autres termes, les syndicats – en tout cas la CGT – ne peuvent gagner de l'argent grâce aux cotisations (...) Pour la CGT, La Vie ouvrière est l'une des plaques tournantes de blanchiment de fonds par le biais de***

**prestations fictives surfacturées.**



Et pour qu'un tel système soit en place, l'implication des sphères dirigeantes est indispensable :



**M. Bernard Thibault nous prend pour des demeurés quand il explique que point n'est besoin de commission d'enquête parlementaire sur les mécanismes de financement des organisations syndicales. [...] Lorsque, à La Vie ouvrière je m'indignais des emplois fictifs des personnes détachées de la sécurité sociale, on me répondait : "mais l'exemple vient d'en haut !"**



Il évoque aussi des pressions pour décourager les salariés de s'exprimer :



**Hédy Sellami : Les licenciements de 2000 – 2001 ont constitué un moyen de pression pour empêcher les gens de parler.**

**Le rapporteur : qui profère les menaces ?**

**HS : Les dirigeants et toute une série de subordonnées – il faudrait dire de laquais – qui dépendent de la CGT pour leur travail ou leur emploi fictif et secondent la direction.**



Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player.**

Interrogé sur l'organisation des supposés détournement d'argent, Hédy Sellami est resté vague :



**La Vie ouvrière avait des comptes 'pour la galerie' recensant les rémunérations versées aux 80 salariés officiels, mais il y avait aussi des circuits financiers occultes, sur lesquels je n'ai pas d'éléments. (...) Le produit des ventes des publications ne pouvait expliquer les dépenses faramineuses de La Vie ouvrière ; un circuit de financement occulte était donc certainement en place. On a évoqué devant moi l'hypothèse de détournements de fonds de la formation professionnelle, mais je n'en sais rien (...) J'ignore comment la CGT se débrouille pour acheter ainsi des quantités de véhicules qui n'apparaissent pas dans la comptabilité officielle.**



De même, sur les plaintes qu'il a déposées au parquet de Bobigny, "au moins deux" ont, selon lui, "disparu, comme par enchantement". Hédya Sellami explique aussi qu'une enquête préliminaire a été menée et que l'officier de police judiciaire lui aurait dit : "on se paye [votre tête] et aucune procédure ne visera finalement la CGT." Les plaintes ont été classées sans suite.

Interrogé par les parlementaires sur le dépôt éventuel de plaintes pour dénonciation calomnieuse contre lui, Hédya Sellami a répondu :



**Non. [...] J'ai rédigé deux mémoires : l'un pour les prud'hommes, l'autre dans le cadre de mon dépôt de plainte [il gagné aux prud'hommes, mais en appel, sur la procédure entourant son licenciement économique, NDLR]. J'y raconte en détails ce que j'ai vu, joignant des photocopies de pièces. La CGT est en possession de l'un de ses mémoires depuis au moins sept ans ; elle n'a jamais porté plainte contre moi pour diffamation ou dénonciation calomnieuse. Au conseil des prud'hommes, l'avocat de La Vie ouvrière s'était présenté avec un ancien dirigeant de la revue et d'autres témoins, afin de m'intimider. Devant eux, j'ai évoqué les enveloppes et porté des accusations ; la CGT n'a rien fait.**



Délégation syndicale, utilisation de l'argent de la formation, opacité financière, on retrouve dans son témoignage quelques-uns des grands **serpents de mer** du financement des syndicats. Selon Jean-Luc Touly, ancien militant CGT<sup>2</sup>, co-auteur de **L'argent noir des syndicats**, et également auditionné, le témoignage de Hédya Sellami ne l'étonne pas :



**Sur le fond, c'est assez véridique. Derrière de possibles exagérations dues à la colère et à l'esprit de revanche, ces propos illustraient la façon dont la paix sociale s'achète en France. Il se montre toutefois plus prudent dans les termes, préférant parler de détournements de fonds plutôt que d'abus de bien sociaux. Le système aurait connu un développement exponentiel à partir de la fin des années 90, pour devenir très net dans les années 2000.**



Contacté, Hédya Sellami a indiqué avoir envoyé un courrier, ces derniers jours, à Richard Mallié, le président de la commission, et Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, demandant à ce que le rapport soit rendu public, ainsi que son audition.

Pour contacter l'auteur de cet article, de façon anonyme, et en toute confidentialité, vous pouvez aussi passer par **privacybox.de** (n'oubliez pas de laisser une adresse email valide **-mais anonyme-**).

Photos via Flickr sous licences Creative Commons : **Mike Chen** et **Images\_of\_money**

1. devenu *La Nouvelle vie ouvrière* NDLR. [↗]

2. Jean-Luc Touly est aujourd'hui juge prud'homal Sud-Solidaire détaché à Paris [↗]

## LUDDO

le 21 décembre 2011 - 14:37 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*A la vu du comportement abusif de certain syndicaliste/Délégué du personne (bcps malheureusement) dans les entreprises, l'article ne m'étonne même pas.*

*Mais bon, ça sent quand même le vieux règlement de compte tous ça et ça n'aide pas à améliorer l'image du syndicalisme en France (encore malheureusement)*

Ils sont tous pourri!, merde on va me prendre pour un frontiste :/

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### RSCARCPAC

le 21 décembre 2011 - 14:45 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"Si toutes les auditions de la Commission d'enquête sur les mécanismes du financement des organisations syndicales sont du même acabit que celle obtenue par OWNI, on comprend que le rapport final de l'Assemblée nationale ait été réduit au secret."*

*Non, on ne comprend pas. En ce moment même, plein d'affaires du même style sortent. Depuis quand le système médiatique ou le pouvoir de droite est-il intimidé par les syndicats ?*

*Ce qu'on comprend surtout, c'est que le seul extrait qui finisse par être publié est fortement à charge contre les syndicats de travailleurs. Interrogez vous sur pourquoi c'est celui là qui a fuité.*

*Je ne peux m'empêcher de penser que c'est pour faire croire que tout le contenu est à l'avenant alors que ceux qui ont le plus à craindre ce sont les syndicats patronaux.*

*Si ce que dit le témoin est vrai et généralisable, la question reste de savoir d'où vient l'argent. La réponse serait probablement : de là où il est, c'est-à-dire des poches du patronat. Le rapport serait alors aussi accablant (voire plus) pour le patronat que pour les syndicats (pensez caisses noires de l'UIMM).*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### OLIVARIUS

le 21 décembre 2011 - 15:37 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*+1 rscarcap : oui ça ressemble ENORMEMENT à un contre feu  
Le rapport montre quelque chose et cela n'est peut être pas ce qu'on veut nous faire croire maintenant :  
"quand le sage montre la lune le sot regarde le doigt"*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### PANDY

le 21 décembre 2011 - 16:49 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Une vidéo affligeante à ce sujet:*

*->*

*<http://www.youtube.com/watch?v=fGhr11LtDQ>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### LOU PASSEJAIRE

le 21 décembre 2011 - 17:04 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*et bingo , v'la que quelqu'un nous balance une vidéo sortie de chez la bande à Madelin, l'homme qui manipulait le nerf de boeuf chez les p'tits jeunes gens d'occident . sur le même sujet , hier ailleurs, quelqu'un avançait un site qui appartient à un député en situation de "délit pénal" ...*

*Reste que si y a des problèmes de fonctionnement dans certains syndicats , ce qui est à l'oeuvre, c'est pas de vouloir en terminer avec les problèmes , mais avec les syndicats ( de salariés bien sur ... pas question d'en finir avec l'UIMM , par exemple ... )*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## BRINDAVOINE

le 21 décembre 2011 - 17:15 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



+1rscarcpac

Où l'on parle du rapport Perruchot, à l'heure du verdict dans le procès des emplois fictifs de la Ville de Paris et la condamnation de Marc Blondel.

Il est impossible de juger si ce rapport était de qualité ou bâclé, puisque seuls quelques rares privilégiés de la presse disposeraient du texte ou d'éléments distillés avant la clôture de la commission. Il faut le dire : tout ceci est malsain en une période de méfiance généralisée à l'égard des dirigeants. Les chiffres globaux lancés allègrement à propos du « pactole » syndical ou patronal (respectivement 4 et 1,5 milliards) méritaient un autre traitement. Mieux valait publier un mauvais rapport – qui, public, peut être critiqué et démenti – que de laisser se développer des « on dit », mélangeant le vrai et le faux. S'il est vrai, par exemple, que la CFDT a des réserves financières, laisser entendre dans la presse qu'il s'agit d'un trésor caché aux origines malsaines est de la malveillance pure et simple : ce fonds nourri des cotisations spécifiques des adhérents de la CFDT a pour usage les indemnités en cas de grève, la défense juridique et le développement de moyens d'action. Les comptes publiés de la CFDT en font état. Il est bien dommage aussi que l'intégralité des propositions du rapport Perruchot ne soient pas connues, car ce qui en perce est parfois intéressant. En particulier en ce qui concerne les comités d'entreprises, au moment où la Cour des Comptes publie son rapport sur les défauts de gestion de celui de la RATP et où l'on reparle de la CCAS des industries électriques et gazières. En incluant le secteur public, 32 000 comités d'entreprises gèrent 15 milliards d'euros. La certification de leurs comptes par un commissaire aux comptes, avec un référentiel comptable adéquat, doit s'accompagner de leur publication. Le texte du décret rendant ceci obligatoire est toujours attendu. Assurer des procédures formalisées d'appels d'offre est tout aussi nécessaire.

Il convient aussi de rappeler que si en 2007 on estimait les aides au syndicalisme à caractère fiscal pour un montant de 96 M€. Il ne s'agit pas là d'une subvention directe aux organisations syndicales, mais d'une aide aux syndiqués. Elle ne participa pas au fonctionnement syndical, mais représente un coût pour l'Etat (tout comme les déductions de d'impôts offertes pour tout dons faits au Resto du Coeur, au Secours Populaire ou à un parti politique par exemple, hein Mme Bettancourt).

Il faudrait – autre exercice à faire – aussi mettre en face les ressources des organisations d'employeurs, leurs cotisations, mais aussi les aides qu'elles reçoivent soit de l'Etat, soit des organismes paritaires, soit enfin des collectivités locales. Que l'UIMM ait pu avoir, à elle seule, une caisse noire de 600 millions d'euros doit être ici rappelé. Et puis pas une seule fuite sur le financement de l'AGEFOS PME, et des emplois occupés par des adhérents de FO dans cet organisme de formation aux seules mains de la CGPME et de FO.

Pas sûr donc que ce rapport ait été enterré pour les raisons avancées. Perruchot le rappelait sur inter lors de son entrevue (ou était-ce Fr Culture), les députés PS se sont abstenus (étant en désaccord avec les propositions mais pas le diagnostic) et ont bien fait savoir qu'ils le faisaient pensant que l'UMP voterait pour. Qu'a fait l'UMP ? Ils ont voté contre. Pour protéger les syndicats de salariés ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## PJ-BR

le 21 décembre 2011 - 18:09 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ben voyons. Comme par hasard les fuites ne concernent que les syndicats de salariés... et rien sur le Medef et en particulier l'UIMM et ses valises de billets qui circulaient à l'Assemblée Nationale du temps de Gautier-Savagnac.

Bref, on croirait lire le Figaro.

OWNI nous avait habitué à mieux.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## ADRIEN

le 21 décembre 2011 - 22:59 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK




tiens, les lecteurs plutôt de gauche d'owni se fâchent qu'on critique les syndicats et pas les patrons... Les fuites viennent au fur et à mesure, on ne peut absolument pas tirer de conclusions d'une unique fuite (les histoires sur les CE viennent de la cour des comptes, pas du rapport)

*@brindavoine: c'est bien les sénateurs UMP qui se sont abstenus et la gauche qui a voté contre la publication du rapport. Est-ce que celui-ci mettait plus de casseroles sur le dos des syndicats ou des organisation patronales, je ne sais pas, mais il y a une volonté commune droite-gauche de l'étouffer, et on ne peut pas affirmer péremptoirement si c'était pour protéger plutôt les uns, plutôt les autres, ou les deux.*

*à lire certains, les magouilles des syndicats patronaux rendraient impossible de critiquer les syndicats ouvriers? allons...*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

### BRINDAVOINE

le 21 décembre 2011 - 23:32 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@adrien.

*Pour l'instant je n'ai pas trouvé de compte rendu du vote dans la partie commission des affaires familiales du site de l'assemblée ou du sénat afin d'étayer mes dires. Mais rien non plus qui irait dans votre sens sur le vote.*

*Je m'en tiens donc à la déclaration de M. Perruchot dans les matins de France Culture <http://www.franceculture.fr/emission-l-invite-des-matins-daniel-lebegue-nicolas-perruchot-marcel-grignard-2011-12-16>*

*Si quelqu'un sait où se trouve le CR des débats... je suis preneur.*

*Ceci dit, la corruption patronale ou ouvrière n'est pas ma tasse de thé. :)*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

### BUG-IN

le 22 décembre 2011 - 2:10 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK




*Anarcho-syndicalisme ! Pas de délégation, transparence intérieure, parce que c'est vous même le pouvoir politique. Structure totalement horizontale.*

*Tant que vous élirez, vous vous laisserez gouverner et rouler dans la farine !*

*Et le plus drôle, c'est qu'il n'y a pas le début d'un je ne sais quoi de mouvement social... parce que les élections c'est bientôt !*

*Le problème c'est pas qu'ils soient tous pourris ou pas. C'est qu'il y ai des gens qui leur laissent les outils suffisamment puissant, pour que si ils deviennent pourri, ils arnaquent tout le monde !*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

### LUC NEMETH


le 22 décembre 2011 - 12:12 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



(@BUG-IN)

*on est bien d'accord... Et jusqu'au soi-disant "anarcho-syndicalisme", qui n'est qu'un piège à cons doublé d'un oxymore.*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE


### RH

le 22 décembre 2011 - 13:39 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Les sites internet des confédérations syndicales s'entendent tous pour ne délivrer aucune information sur les effectifs et sur la politique sociale interne...Ca illustre un peu le flou qui règne.*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

**LUC**

le 22 décembre 2011 - 16:28 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*(@RH) Qu'ils ne délivrent aucune information sur les effectifs et sur la politique sociale interne c'est là, comme on dit, de bonne guerre : ils peuvent estimer qu'ils n'ont pas à s'imposer à eux-mêmes des règles contraignantes que "personne" d'autre ou presque n'observe. Mais ce qui est honteux c'est qu'à travers leur position statutaire ils sont à longueur de temps en possession d'informations qui risqueraient de faire mal, en haut lieu, si elles étaient rendues publiques : mais que bien entendu ils gardent pour eux, dans le cadre de la politique du donnant-donnant..*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**BERT**

le 23 décembre 2011 - 14:27 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ Luc

*En quoi "anarcho-syndicalisme" est-il un oxymore? Et un "piège à cons"?*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**LUC**

le 23 décembre 2011 - 14:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@bert

*s'agit-il d'un gag ? Même un élève de sixième te le confirmera : c'est un oxymore puisque l'anarchisme (à moins que je n'aie rien compris) combat le pouvoir, partout où il se niche ; et c'est un piège à cons puisqu'avec les syndicats la seule question qui se pose, n'est jamais que de savoir à quel moment ils finiront par trahir.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**BERT**

le 23 décembre 2011 - 18:48 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ Luc

*Je dirais simplement que tu es terriblement réducteur, d'une part en pensant que l'anarchisme se réduise au combat contre le pouvoir, et surtout en imaginant qu'un syndicat ne puisse exister que selon le modèle CGT ou autre... Renseigne toi sur la CNT, par exemple, qui prouve au quotidien qu'on peut être un syndicat et se revendiquer anarchiste. L'auto-gestion, par exemple, est un bon exemple d'un fonctionnement anarchiste et possible dans un syndicat. J'aimerais en tout cas qu'un élève de sixième se fasse expliquer l'anarchisme, tiens...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**TECHNICIEN\_PRESSÉ**

le 23 décembre 2011 - 22:58 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Au sujet de l'anarcho syndicalisme :  
<http://www.cnt-f.org/spip.php?article12>*

*Des réactions de la CGT :*

*La CGT met à mal les fables sur le financement syndical  
<http://www.humanite.fr/social-eco/la-cgt-met-mal-les-fables-sur-le-financement-syndical-483671>*

*CGT et CFDT réclament la publication du rapport parlementaire Perrucho  
<http://www.humanite.fr/social-eco/cgt-et-cfdt-pour-la-transparence-485905>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE



**LUC**

le 25 décembre 2011 - 18:40 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@bert

1°) il y a quelque masochisme de ta part à mettre ici en avant le nom de la... CNT, qui effectivement pendant plus de vingt-cinq ans et tant qu'elle se comporta en syndicat de lutte -digne de ce nom- fit oeuvre utile (et ce n'est assurément pas sans raison qu'eut lieu une révolution sociale en Espagne en 1936) mais qui, sitôt qu'elle devint une composante du pouvoir, prit des initiatives dont je ne trahis aucun secret-de-famille en rappelant que toutes ne furent pas forcément bien inspirées.

2°) je suis encore bien plus "terriblement réducteur" que tu ne l'imagines : pour moi à tout instant le monde est partagé en deux -entre ce qui va dans le sens de la liberté, et ce qui s'y oppose. Cela n'engage que moi bien sûr ; et je ne suis en aucune façon habilité à parler au nom des anarchistes. Je crois savoir toutefois que mon point de vue, là-dessus au moins, est le même que le leur.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LIU RÉPONDRE

**JB**

le 27 janvier 2012 - 8:24 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ça démontre que plus personne ne prend ses responsabilités dans ce pays ... ce n'est plus qu'un spectre qui va disparaître si un/e politique et sa majorité ne fait pas le ménage de fond en comble ... comme il y a des cadavres partout, il/elle n'y parviendra sans doute pas car tous vont lui mettre des bâtons dans les roues ... Dans tous les cas c'est cuit. Fuyons.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LIU RÉPONDRE

**SELLAMI**

le 27 janvier 2012 - 10:00 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



De Hedy Sellami, dont owni publie l'audition

Je remercie owni d'avoir brisé l'omerta : je fais remarquer au passage que pas un organe de presse (hormis Contrepoints) n'a signalé l'article d'owni, alors que c'était LE scoop de la période : silence total du côté des gros médias, y compris ceux qui font semblant de déplorer l'enterrement du rapport Perruchot : rien dans Le Monde, Le Point, Le Figaro, L'Express, Le Nouvel Obs, Le canard enchaîné, Marianne, Mediapart, France-Soir, Le Parisien, 20 Minutes, Metro, Libération etc. Rien à la radio, rien à la télé. On amuse la galerie avec les petites phrases des uns et des autres, les people, le sport, le lapsus de tel ou telle, les seins de madame X, les fesses de madame Middleton, un chien perdu qui retrouve ses maîtres, un objet trouvé dans un plat préparé etc. Il suffit de lire la grosse presse pour constater qu'elle n'en finit plus de détourner l'attention des vrais problèmes en la focalisant sur des inepties. Une presse de caniveau et de connivence.

Je me demande quand les citoyens de ce pays vont finir par prendre conscience qu'on les prend ouvertement pour des imbéciles.

Je terminerai par une mise au point à l'attention de deux catégories de personnes :

- ceux qui croient sincèrement défendre les salariés en condamnant la révélation des scandales à la cgt, sont bien naïfs : les apparatchiks de la cgt n'en ont rien à faire des petits salariés de la base, des chômeurs, de ceux qu'ils prétendent représenter : une seule chose les intéresse : garder leurs subventions et le reste, non pas pour faire du syndicalisme, mais pour mener grand train; toutes les personnes sérieuses sont parfaitement conscientes que l'on a acheté la paix sociale, c'est-à-dire, en clair, que l'on a acheté des syndicalistes (permanents, détachés, dirigeants) qui freinent les luttes sociales, en échange de quoi eux (les apparatchiks) mènent leurs petites magouilles dans la plus parfaite immunité

- à l'opposé, ceux qui sont dupes des représentants officiels du libéralisme, sont bien naïfs aussi : ces libéraux affichés font semblant de taper sur les dérives des syndicats, mais, en réalité, la corruption de ces derniers les arrange. Dernier point : ce qui se passe avec les syndicats montre, s'il en était encore besoin, à quel point la France est un désert sur le plan judiciaire, juridique : dans d'autres pays, le seul fait d'enterrer un rapport parlementaire et les révélations scandaleuses qu'il contient, aurait valu à nos chers députés des poursuites devant les tribunaux : car, tout de même, ils enterrent des scandales sans nom, qui devraient faire l'objet de poursuites pénales (mon audition devant

*la commission ne donne qu'une toute petite idée de ce que j'ai vu à la cgt : je peux certifier que j'y ai vu des choses hallucinantes et écoeurantes, à faire vomir y compris les salariés de base qui se croient obligés de défendre ceux qui les trahissent et les trompent) ! L'enterrement du rapport Perruchot se fait en violation flagrante de l'article 40 du Code de procédure pénale, en vertu duquel les parlementaires devraient signaler au Procureur de la République les délits dont ils ont connaissance.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## 2 pings

Dévoiler l'argent des syndicats – Owni | Argent le 21 décembre 2011 - 16:01

[...] Owni [...]

Syndicat du crime 4 | No One Is Innocent... le 20 janvier 2012 - 15:44

[...] Comme quoi, chaque jour apporte sa pierre à l'édifice de la nécessité de la destruction (c'est un peu compliqué je sais, mais c'est poétique) du système syndicale français (cliquez ici). [...]